



DOCUMENT UNIQUE FORMATION

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation permet de la maîtrise méthodologique d'identification des risques professionnels associés aux activités afin de construire le DUERP.

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est essentiel pour identifier les dangers présents dans l'entreprise et mettre en place des mesures de prévention adéquates, assurant ainsi la sécurité et la santé des travailleurs. Il joue un rôle crucial dans la gestion des risques professionnels.

PUBLIC

L'ensemble du personnel.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Décrire le contenu et les enjeux du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Élaborer le DUERP pour en faire un outil de prévention.
- Mettre à jour le DUERP.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Support de formation fourni.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun.

DURÉE

7 heures.

EFFECTIFS

Jusqu'à 12 personnes.

DOCUMENTS DE VALIDATION

Attestation de fin de formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Évaluation formative et épreuves selon la méthode I.N.R.S..

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Loi « Santé du travail » du 2 août 2021 et le décret du 18 mars 2022.

Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

Cette formation est essentiellement à caractère pratique. Elle s'appuie sur des démonstrations et des mises en situations simulées et adaptées à l'entreprise.

Formation en intra-entreprise
(Dans notre centre & à côté de chez vous)



NOS INTERVENANTS

Nos intervenants sont des pompiers ou des formateurs aguerris.



MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Matériel de qualité adapté aux exigences de la formation.



CONTENU DE LA FORMATION

- Introduction au DUERP : objectifs, législation et obligations.
- Identification des acteurs impliqués dans l'évaluation des risques.
- Méthodologie de mise en place du DUERP : collecte des informations, analyse des risques, évaluations et hiérarchisation.
- Utilisation des outils et des méthodes pour évaluer les risques : fiches d'identification, grille d'évaluation, arbres des causes, etc.
- Exercices pratique de repérage et d'évacuation des risques.
- Planification des actions de prévention et de protection : choix des mesures adaptées à chaque risque identifié.
- Suivi et mise à jour régulière du DUERP : responsabilités, fréquence des réévaluations, gestion des modifications.
- Communication et sensibilisation des collaborateurs : élaboration d'un plan de communication interne sur les risques et les mesures préventives.

Évaluation de la formation et clôture du programme.